



ÉCOLE  
**NORMALE**  
SUPÉRIEURE DE **LYON**

# Concours d'entrée

# **Rapport 2010**

Lettres et sciences humaines



ENS de Lyon  
15 parvis René Descartes  
BP 7000  
69342 Lyon cedex 07

[www.ens-lyon.fr](http://www.ens-lyon.fr)

Cette brochure contient les rapports des sujets d'écrits et d'oral dont la connaissance permet de mieux cerner la nature des épreuves correspondantes.

Son contenu, hors la partie réglementaire, n'est donné qu'à titre indicatif.

© Ecole normale supérieure de Lyon  
15 parvis René Descartes  
BP 7000  
69342 Lyon cedex 07  
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00  
Fax +33 (0)4 37 37 60 60

# Culture générale littéraire et artistique

## Oral

### Épreuve commune

Les impressions du jury, cette année, ne varient guère par rapport à celles des années précédentes. Agréablement surpris par un nombre non négligeable d'exposés brillants, personnels et enthousiastes, qui ont mérité des notes excellentes, il a inversement à déplorer la quantité encore trop importante de présentations pauvres et confuses, pour lesquelles il n'a pas hésité à descendre aux degrés les plus bas de l'échelle de notation.

Il ne paraît donc pas inutile de rappeler ici les défauts majeurs rencontrés au cours de ces cinq jours d'oral. Le plus grave d'entre eux – on ne s'en étonnera pas s'agissant d'une épreuve de culture générale – est le désintérêt patent d'un grand nombre de candidats pour les domaines de la culture qui ne relèvent pas directement des programmes du concours d'entrée. Pourtant, comment étudier une pièce de théâtre comme *En attendant Godot* sans prendre en considération les mises en scène qu'elle a pu inspirer ? Comment se pencher sur un roman tel que *Manon Lescaut* en ignorant les adaptations musicales auxquelles il a donné lieu ? Comment ne pas savoir que les poèmes de Ronsard, aussi bien que ceux d'Aragon et de Prévert, ont été mis en musique ? Et la sortie de films de cinéastes célèbres, faisant intervenir des acteurs connus, provoque suffisamment de battage médiatique pour que les candidats aient quelque idée de la fortune cinématographique d'œuvres comme *Les Liaisons dangereuses* ou *Madame Bovary*. Trop souvent les rares allusions à des œuvres extra-littéraires dans les exposés paraissent plus relever du « bachotage » que de la culture vécue. Ce n'est pas en énumérant ou citant vaguement, par exemple, des peintures et sculptures représentant des héros mythologiques ou des batailles historiques que l'on convaincra le jury de sa culture artistique.

Le deuxième défaut important constaté par le jury réside dans l'absence de mise en contexte des œuvres dans le premier type de sujet, des notions dans le deuxième et des citations dans le troisième. Le jury ne s'attend certes pas à ce que tous les candidats connaissent parfaitement la filmographie de Pasolini ou l'esthétique de Malraux, mais il n'est pas possible de réfléchir correctement dans un sujet de type 3 sur une citation de leur cru sans avoir au moins une idée globale de leurs options artistiques. De même, quand Verlaine écrit : « De la musique avant toute chose [...] / Prends l'éloquence et tords-lui son cou », il est indispensable de savoir contre quel type de poésie il s'insurge pour pouvoir traiter avec exactitude le sujet. Sans ces connaissances de base, le candidat est difficilement à même, en effet, de saisir le caractère particulier « des citations, des questions ou des formulations plus paradoxales » proposées, suivant les consignes du Journal Officiel (8 octobre 2004) à leur réflexion.

En ce qui concerne le deuxième type de sujet, le défaut de contextualisation débouche facilement sur la platitude et le catalogage. En dépit de son caractère technique, ce type de sujet qui porte, selon les textes officiels, sur « des notions littéraires, rhétoriques, linguistiques ou de poétique » exige une mise en tension faisant ressortir les enjeux de la question. Traiter par exemple du drame ne doit pas consister en un historique du genre ni en une liste de ses quelques avatars connus du candidat. Cela suppose entre autres de situer la position d'un Diderot ou d'un Hugo par rapport à la traditionnelle hiérarchie des genres.

Quant au premier type de sujet, quand il porte sur un thème « dans une œuvre de votre choix » – ce qui n'est pas toujours le cas (le J.O. indique : « Les sujets de type 1 exigent de centrer l'exposé avec précision sur une œuvre, un auteur, un genre, une école littéraire ou un thème ») –, il demande également à être situé dans la vie intellectuelle et artistique de son temps. A propos d'une épreuve de culture générale, le jury ne saurait se contenter d'un examen interne des œuvres (de type narratologique, thématique, psychocritique ou autre), conduit en dehors des réactions de l'auteur dans les polémiques contemporaines, comme la Querelle des Anciens et des Modernes au XVII<sup>e</sup> siècle, l'opposition de l'art pour l'art à l'art pour le progrès au XIX<sup>e</sup> siècle ou le manifeste du surréalisme au XX<sup>e</sup> siècle. De même, dans un exposé de culture générale sur le père dans *L'Illusion comique*, on ne saurait faire l'économie d'une inscription du personnage de Corneille dans la tradition du père de comédie.

Le jury, enfin, souhaiterait rappeler aux candidats l'importance des références mythologiques et bibliques dans la culture occidentale. Présenter la chute d'Adam comme un passage de l'Évangile, ignorer les travaux d'Hercule, être incapable de citer un couple mythologique célèbre est d'un effet désastreux sur le jury. Et ne pas saisir l'allusion au récit de la Création dans la formule « Un romancier modèle l'homme à son image » est rédhibitoire pour le traitement du sujet. Il existe actuellement plusieurs dictionnaires culturels de la Bible et divers ouvrages de vulgarisation sur la mythologie antique avec lesquels les candidats peuvent se familiariser au cours de leurs années de préparation. Si lors de l'entretien avec le jury rien ne remplace un bagage personnel bien maîtrisé, les candidats avaient la possibilité pendant l'heure de préparation d'affiner ou de rafraîchir leurs connaissances au moyen du *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine* de Pierre Grimal et de l'exemplaire de la Bible qui étaient à leur disposition, en sus des dictionnaires de langue.

En dehors de l'histoire des religions, du reste, il est quelques pans de savoir incontournables pour un étudiant de lettres sur lesquels le jury tient à attirer l'attention des candidats, tels que la catharsis et la mimésis aristotéliennes, la théorie de la réception de Jauss ou la distanciation critique de Brecht. Sans une connaissance minimale de ces notions clés, il n'était point de salut pour les candidats qui avaient choisi de traiter de l'effet de la tragédie sur le public de l'illusion en art ou de la réception d'un roman. Il ne s'agit pas pour autant de se gargariser de termes savants, appartenant au domaine critique (d'ordre linguistique ou rhétorique notamment), qui relèvent souvent hélas de connaissances mal digérées. Rien ne remplace un contact direct avec les œuvres.

On terminera par, quelques observations pratiques concernant le déroulement des épreuves. Après une préparation d'une heure (au cours de laquelle le candidat aura pris soin de recopier, le cas échéant, la citation à commenter et, dans tous les cas, d'entourer sur la feuille de trois sujets celui qu'il a choisi, avant de la signer), le candidat veillera à présenter, au cours des vingt minutes de passage prévues par les textes officiels, un exposé d'une dizaine de minutes, afin de réserver une dizaine de minutes à l'entretien avec le jury.

D'autre part, durant l'épreuve, un juste milieu est à trouver entre le stress paralysant qui empêche certains candidats de s'entretenir normalement avec les membres du jury et la décontraction frisant la désinvolture qui en pousse d'autres à adopter le ton d'une conversation de salon ou plutôt d'un débat télévisé, en s'exclamant « Bonne question ! » face à une question embarrassante du jury. A ce propos, s'il vaut mieux éviter un académisme guindé dans les rapports avec le jury, entrer et sortir en le saluant selon les règles de la politesse serait fortement apprécié.

A l'heure des bilans, le jury se réjouit d'avoir entendu un assez grand nombre d'exposés bien agencés, nourris d'exemples variés et judicieusement choisis, appuyés sur une approche gratifiante avec les sept arts et les autres, confirmée par l'entretien qui s'ensuivait. Cette réussite se prépare longtemps en amont, non seulement par des lectures d'œuvres et de journaux, mais aussi par la fréquentation des salles de théâtre, de cinéma, de concert, d'exposition. Le jury estime qu'il ne s'agit pas d'un pensum mais d'un privilège : il existe, entre nous, des travaux plus désagréables...





ENS DE LYON

15 parvis René Descartes  
BP 7000  
69342 Lyon cedex 07  
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00  
Fax +33 (0)4 37 37 60 60

**<http://www.ens-lyon.fr>**

rubrique « Admissions »

puis « Admission sur concours »

rubrique « Lettres et sciences humaines »

**[admission.concours@ens-lyon.fr](mailto:admission.concours@ens-lyon.fr)**

ISSN 0335-9409